

Vincent Van Quickenborne à votre question.

**09.03 Daniel Senesael** (PS): Madame la ministre, je vous remercie pour la qualité de votre réponse et surtout, pour les différentes propositions envisagées afin d'accroître encore la protection de nos océans.

Vous l'avez dit et je partage votre analyse pour ce qui est de l'importance de l'océan dans la régulation du climat et qui peut être considéré comme le baromètre de la santé de notre planète.

Je suis aussi heureux que vous vous soyez appuyée sur l'objectif de l'initiative 30X30 car c'est un programme que je suis particulièrement, à savoir 30 % d'océans pour l'horizon 2030! La biodiversité est en effet d'une importance primordiale pour l'atteinte de cet objectif. La Belgique peut, en effet, y jouer un rôle central et essentiel, notamment par la mise en place de projets pilotes. Vous avez cité entre autres le sanctuaire marin des baleines puisque l'objectif poursuivi étant la préservation et la mise en valeur ainsi que la valorisation de la faune et de la flore dans nos aires marines avec les mesures de conservation claires et ambitieuses qui sont les nôtres. Merci pour votre engagement et bravo pour vos initiatives!

**09.04 Séverine de Laveleye** (Ecolo-Groen): Monsieur le président, j'avais une question similaire sur le même rapport adressée à Mme Khattabi mais qui a été directement envoyée à M. Van Quickenborne. C'est intéressant car j'aurai la réponse de Mme Khattabi, mais ce qui me surprend, c'est le fait que deux questions similaires aient été envoyées à deux commissions différentes. De nouveau, ce n'est pas grave et je la poserai avec plaisir à M. Van Quickenborne, néanmoins, il subsiste un mystère à ce sujet.

**09.05 Kris Verduyck** (Vooruit): Ik zit in hetzelfde team als mevrouw de Laveleye. Bij mij is net hetzelfde gebeurd.

De **voorzitter**: De verdeling van de bevoegdheden blijft een beetje problematisch, maar ik heb uit het antwoord alleszins begrepen dat er goed overlegd is tussen de twee ministers. Hier in het Parlement geeft dat echter aanleiding tot wat ongemak. We zullen bekijken hoe we dat kunnen remediëren. Ik dank u beiden voor uw opmerkingen.

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

**10 Question de Daniel Senesael à Zakia**

**Khattabi** (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "La pollution aux particules fines" (55015924C)

**10 Vraag van Daniel Senesael aan Zakia Khattabi** (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "De vervuiling door fijnstof" (55015924C)

**10.01 Daniel Senesael** (PS): Madame de Laveleye, j'espère que ce n'est pas un problème de sexisme. C'est une boutade.

Madame la ministre, une étude menée par des chercheurs des universités de Leuven, Antwerpen et Hasselt, par l'agence intermutualiste et par Sciensano, a démontré que l'exposition à de fortes concentrations de particules fines, plus particulièrement de particules fines PM 10 et PM 2.5, élève le risque de subir un accident vasculaire cérébral ou une crise cardiaque.

Madame la ministre, je ne vous ferai pas l'injure de vous demander si vous avez pris connaissance de cette étude. Mais j'aimerais obtenir votre retour à ce sujet. Puis-je vous rappeler qu'il y a quelques mois, vous m'indiquiez que vos "politiques contribueront aux efforts des Régions compétentes pour les politiques de qualité de l'air en Belgique et dans le cadre de la directive NEC pour 2030"? Vous ajoutiez avoir demandé à votre administration de réévaluer les performances environnementales des appareils de chauffage et des combustibles pour limiter, voire réduire la contribution en particules de ce secteur. Enfin, vous indiquiez que votre administration menait plusieurs études relatives à l'évolution des techniques de chauffage jusqu'en 2050 et que d'autres études étaient en préparation, visant à revoir la qualité des combustibles solides.

Pouvons-nous obtenir des informations relatives à cette contribution, aux initiatives engagées ainsi qu'à celles envisagées? Pouvons-nous être informés de l'évaluation et des études que je viens d'évoquer? Pouvons-nous en connaître l'état d'avancement et les résultats?

**10.02 Zakia Khattabi**, ministre: Monsieur Senesael, je suppose que vous faites allusion à l'étude publiée en 2020 dans le journal *Science of the Total Environment*, dont le nom est *Residential green spaces evolution, socio-economic deprivation and cardiovascular medication sales in Belgium, a nationwide ecological study*. Cette étude montre le lien entre la consommation de médicaments contre les maladies cardio-vasculaires et l'exposition aux particules fines. Le lien de causalité étant

démonstré depuis une vingtaine d'années, l'apport de cette étude est d'en montrer l'ampleur et le coût pour les soins de santé. Cette étude établit également le bénéfice des espaces verts et la nécessité de poursuivre les efforts de réduction des émissions de PM.

Or, le chauffage domestique, on le sait, en est la première source. Après avoir établi différents scénarii d'ici 2030 pour estimer les émissions du secteur du chauffage résidentiel, scénarii qui soient cohérents avec nos engagements climatiques, l'administration étudie les évolutions et les nouvelles possibilités techniques des différents modes de chauffage et de leurs combustibles. La première étude concerne les pompes à chaleur. D'autres études sont programmées cette année, notamment concernant les poêles et les pellets.

Les conclusions de ces différentes études permettront, d'ici 2023, de proposer une révision des différents arrêtés royaux.

**10.03 Daniel Senesael (PS):** Madame la ministre, je vous remercie pour vos réponses. Nous ne manquerons évidemment pas de suivre avec intérêt les études dont vous avez fait mention.

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

**11 Question de Daniel Senesael à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "Le programme CORSIA et l'impact climatique de l'aviation" (55015961C)**

**11 Vraag van Daniel Senesael aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "Het CORSIA-programma en de klimaatimpact van de luchtvaart" (55015961C)**

**11.01 Daniel Senesael (PS):** Monsieur le président, madame la ministre, une étude menée par l'ONG Transport & Environnement, commanditée par la Commission européenne, a révélé les problèmes liés au système international CORSIA, programme de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) de l'Organisation des Nations Unies (ONU) soutenu par l'Union européenne visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de l'aviation. Des solutions aux problèmes relatifs aux engagements de CORSIA, lesquelles devront être adoptées à partir de 2027, sont actuellement examinées par l'Union européenne.

Madame la ministre, pouvons-nous avoir votre retour sur la problématique évoquée? Des contacts ont-ils été pris avec votre collègue en charge de la Mobilité au sujet du programme CORSIA? Si oui, pouvons-nous avoir des informations à ce sujet? Des initiatives sont-elles dès à présent envisagées?

L'aviation n'étant que peu impactée par les accords internationaux sur le climat depuis de nombreuses années, l'ONU estime que les émissions de gaz à effet de serre qui lui sont attachées, lesquelles représentent actuellement 2 à 3 % des émissions mondiales, risquent de tripler d'ici à 2050. Des prises de contact ont-elles été entreprises avec les représentants des entités fédérées et des pays voisins notamment, en vue de contrevenir à ce phénomène? Des initiatives peuvent-elles être attendues en la matière?

**11.02 Zakia Khattabi, ministre:** Monsieur le président, monsieur Senesael, je suis – vous vous en doutez – tout à fait consciente et préoccupée par le problème posé par le secteur de l'aviation en termes d'impact sur le climat et par l'évolution inquiétante des émissions de ce secteur.

Le secteur aérien fait l'objet de cadres réglementaires différents au niveau européen et international. Le marché européen des échanges de quotas fixe un plafond d'émissions pour l'ensemble des installations industrielles à forte consommation d'énergie et le transport aérien.

Bien que les émissions du secteur aérien soient incluses dans le marché européen depuis 2012, les émissions de l'aviation qui sont couvertes se limitent, pour l'instant, aux vols atterrissant et décollant depuis l'Espace économique européen et de la Suisse et non aux vols à destination et en provenance de pays tiers, ce jusqu'en 2023.

Cette exonération a été incluse pour laisser la place au développement du système international de compensation CORSIA, basé sur la compensation des émissions et non sur un plafond d'émissions et dont la phase pilote commencera cette année à titre volontaire.

Vu l'importance des vols des pays tiers dont les émissions sont plus importantes que celles des vols intra-européens, il convient d'explorer différentes pistes tenant des relations avec l'OACI et les partenaires internationaux.

La Commission européenne proposera une révision des règles pour l'aviation au cours du